

# Conditions d'utilisation du simulateur Forte Broker hypothèques

Vous trouverez ci-dessous les informations légales et les Conditions d'utilisation de notre simulateur et des services sur ce site Internet. Si vous avez des questions, veuillez contacter notre centre de compétences par mail, à l'adresse suivante : [info@fortebroker.ch](mailto:info@fortebroker.ch)

## 1. Généralités

### 1.1 Prestation / Champ d'application

Forte Broker Financements Sàrl (ci-après dénommée « FBF ») est une société à responsabilité limitée suisse sise à Ecublens. En tant que courtier, elle dispose des connaissances techniques pour conseiller ses clients en accord avec les règles de la FINMA.

FBF exploite un simulateur non exclusif avec possibilité de comparaison de prix d'une hypothèque.

En outre, FBF propose des prestations dans le domaine du marketing digital.

FBF est propriétaire du simulateur. Tous les droits et prétentions sur le simulateur appartiennent à FBF.

FBF et les services associés s'adressent aussi bien à la clientèle privée qu'à la clientèle commerciale domiciliée en Suisse (ci-après dénommé « utilisateur du « simulateur »). L'utilisation des services à partir de l'étranger peut être soumise à des restrictions légales locales ou, dans certaines circonstances, peut violer des règles du droit étranger. Les personnes intéressées domiciliées hors de Suisse et les personnes intéressées ayant une obligation fiscale directe ou indirecte vis-à-vis des États-Unis ne sont pas autorisées à utiliser FBF.

Toutes les désignations personnelles se réfèrent aux deux sexes.

Les présentes Conditions d'utilisation régissent l'utilisation de toutes les prestations proposées sur FBF. Ces prestations sont décrites sur le site Internet de ForteBroker.ch, sous l'onglet [www.fortebroker.ch/hypotheques](http://www.fortebroker.ch/hypotheques).

**Les présentes Conditions d'utilisation sont considérées comme acceptées sur le site Internet dès que l'utilisateur du « simulateur » a reçu les informations relatives à ces Conditions d'utilisation et qu'il continue à utiliser la version web.**

Le contrat entre l'utilisateur du simulateur et FBF a donc été conclu. Les Conditions d'utilisation s'appliquent pendant toute la durée d'utilisation de FBF par l'utilisateur concerné du simulateur.

### 1.2 Droits d'utilisation resp. accès au simulateur

En principe, FBF est disponible aussi bien pour les clients de FBF que pour les tiers. Toutefois, il n'existe aucun droit d'accès resp. d'utilisation du « simulateur ». FBF se réserve le droit d'interdire à tout moment l'utilisation du « simulateur » ou d'en bloquer l'accès à un tiers intéressé sans en indiquer les raisons, malgré le respect des exigences.

L'accès au simulateur est accordé à une personne intéressée qui peut accéder à la version web correspondante via Internet. Le simulateur peut être utilisé sur n'importe quel appareil - smartphone, etc. - (ci-après « appareil d'accès »).

L'accès technique aux services du simulateur se fait via Internet par l'appareil d'accès. Si la connexion Internet n'est pas disponible, certaines prestations ne peuvent pas être utilisées sur FBF. Toutes les dispositions légales éventuelles régissant le fonctionnement et l'utilisation des appareils d'accès et d'Internet restent réservées et s'appliquent également aux présents services dès leur entrée en vigueur.

FBF peut limiter les prestations de services sur FBF en raison des exigences réglementaires en cas d'utilisation à l'étranger.

### 1.3 Espace public et espace personnel

L'accès à l'espace public est gratuit et ne nécessite pas d'inscription. Ici, les utilisateurs du « simulateur » peuvent utiliser des services basés sur des données non vérifiées, p. ex. le calculateur hypothécaire.

Si l'utilisateur du « simulateur » ne souhaite pas mettre à disposition les données personnelles requises par FBF pour fournir les prestations souhaitées via la plateforme, FBF n'est pas en mesure de fournir ses services.

En cas de modification de ces informations, l'utilisateur du « simulateur » doit immédiatement informer FBF des nouvelles données.

### 1.4 Obtention d'informations auprès de tiers

Si nécessaire pour la fourniture des prestations souhaitées par l'utilisateur via FBF, FBF collecte les données des registres publics (par ex. du registre foncier).

L'utilisateur du « simulateur » reconnaît et accepte expressément que FBF puisse obtenir ces données.

### 1.5 Contenus dans le simulateur

Tous les contenus transmis ou mis à disposition sur la plateforme le sont à titre d'information uniquement et ne sont pas juridiquement contraignants. FBF ne garantit pas l'actualisation, l'exactitude, l'exhaustivité ou la qualité des informations mis à disposition sur la plateforme.

L'utilisateur du « simulateur » peut recevoir des informations sur les produits et services de FBF en rapport avec les hypothèques. Il ne s'agit pas d'informations personnalisées ou même de recommandations personnelles. L'utilisateur du « simulateur » reconnaît que ces informations ne s'adressent qu'à des personnes non assujetties à l'impôt direct ou indirect vis-à-vis des États-Unis et domiciliées en Suisse.

FBF ne constitue aucune recommandation d'investissement ni invitation à investir dans des sociétés.

## 1.6 Obligations de diligence de l'utilisateur du « simulateur »

Les utilisateurs du « simulateur » doivent fournir toutes les informations de manière véridique et complète, et en pleine connaissance de cause.

Les utilisateurs du « simulateur » ne doivent pas utiliser FBF pour des activités qui constituent une violation de la loi, une violation de droits de tiers ou une violation de standards, d'exigences de contenu ou de réglementations des autorités compétentes.

Lors de l'utilisation de FBF, les obligations de diligence suivantes doivent également être respectées :

- L'utilisateur du « simulateur » doit protéger son appareil d'accès (par ex. PC, smartphone, etc.) contre toute utilisation ou manipulation non autorisée (par ex. en bloquant l'appareil ou l'écran).
- Avant d'utiliser la version Web, l'utilisateur du « simulateur » doit s'assurer que des analyses antivirus et des mesures de sécurité appropriées sont en place.

Si l'utilisateur du « simulateur » subit néanmoins un dommage, FBF et ses prestataires de services déclinent toute responsabilité.

## 1.7 Abus

FBF se réserve le droit de procéder à tout moment, à sa discrétion, à des recherches sur l'utilisation du « simulateur ». Si l'utilisation du « simulateur » s'écarte considérablement de l'utilisation normale ou s'il existe des signes de comportement prétendument ou effectivement contraire à la loi, en particulier une atteinte à la sécurité, FBF peut exiger que l'utilisateur du « simulateur » utilise cet outil conformément à la loi, peut modifier, limiter ou interrompre le service des prestations sans préavis ni compensation, bloquer toute utilisation future de FBF. Il en va de même en cas d'informations incorrectes ou incomplètes fournies par l'utilisateur du « simulateur » lors de son enregistrement dans le simulateur. Dans ce cas, FBF se réserve expressément le droit de supprimer immédiatement et sans préavis les informations/matériels mis en ligne par les utilisateurs du « simulateur ».

## 1.8 Responsabilité

FBF et ses prestataires de services déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations, données et conseils disponibles sur la plateforme. FBF conserve tous les droits de protection sur les informations et données transmises. FBF décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects ou de pertes de données pouvant résulter de l'utilisation de FBF et des informations fournies. La responsabilité de FBF pour les dommages résultant d'une négligence légère est exclue dans tous les cas.

FBF n'est pas responsable des autres dommages résultant d'une utilisation du « simulateur » contraire à la loi.

## 1.9 Communication et accessibilité

L'utilisateur du « simulateur » accepte que FBF puisse le contacter par téléphone, par e-mail ou par un moyen de communication. Cela peut être le cas, par exemple, lorsque FBF a des questions concernant une offre transmise ou pour proposer des services.

La communication entre FBF et l'utilisateur du « simulateur » s'effectue via des réseaux de communication publics et non spécialement protégés. FBF fait expressément remarquer et l'utilisateur du « simulateur » prend acte du fait que l'échange d'informations par e-mails sont transmis de façon non cryptée dans le domaine public du réseau internet et peuvent éventuellement être captés, lus et manipulés par des tiers.

## 1.10 Modification des Conditions d'utilisation

FBF peut modifier les présentes Conditions d'utilisation à tout moment et sans préavis. Dans ce cas, les utilisateurs du « simulateur » seront informés en temps utile des modifications et seront invités à accepter les Conditions d'utilisation modifiées s'ils souhaitent continuer à utiliser la plateforme et ses services associés. En cas de poursuite de l'utilisation du « simulateur » via la version Web, les modifications sont considérées comme acceptées par l'utilisateur du « simulateur ».

## 1.11 Protection des données en général

Lors du traitement de données personnelles, FBF respecte les dispositions suisses en matière de protection des données, en particulier la Loi sur la protection des données.

Des dispositions légales peuvent obliger FBF à remettre les données aux autorités. L'utilisateur du « simulateur » est tenu de fournir à FBF, sur demande, les informations dont FBF a besoin pour se conformer aux obligations légales de clarification ou de déclaration.

## 1.12 Droit applicable et for juridique

Dans les limites de ce qu'autorise la loi, toutes les relations juridiques entre l'utilisateur du « simulateur » et FBF sont régies exclusivement par le droit matériel suisse, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois et des traités internationaux. Sous réserve de dispositions légales impératives contraires, le for exclusif pour tous les types de procédures est Lausanne.